



Nouvelle épreuve anticipée de français

Épreuves orales de l'EAF

Quelques exemples de questions

Avertissement

La note qui suit propose une liste non limitative d'exemples de questions qui peuvent être posées aux candidats dans le cadre de l'épreuve orale anticipée de français.

Elle ne limite en rien la liberté des examinateurs et suggère simplement certaines démarches susceptibles de faciliter le travail d'élaboration des questions.

Elle ne prend de sens qu'en fonction des textes existants :

- pour l'épreuve écrite : note de service n°2001-117 du 20 juin 2001, parue au BO n°26 du 28 juin 2001 ;
- pour l'épreuve orale : note de service n°2003-002 du 8 janvier 2003, parue au BO n°3 du 16 janvier 2003.

Quelle formulation des questions ?

Les questions doivent être **claires et accessibles**. Elles ne peuvent exiger du candidat un travail de décryptage préalable que l'emploi d'un métalangage exagérément technique rendrait nécessaire.

La première question relève d'une tournure interrogative **directe** :

Ce texte vous paraît-il... ? ou En quoi/Pourquoi/Comment/Dans quelle mesure ce texte... ?

La seconde question peut être posée de façon plus **indirecte** :

Vous vous demanderez si..., Vous vous interrogerez sur ... ou utiliser une formule destinée à orienter la réflexion de l'élève : Vous réfléchirez à...

Quelle est la fonction de la question ?

Elle porte sur un **texte**. C'est donc le caractère spécifique du texte qui appelle la question.

Elle porte sur un **texte déjà connu du candidat**. Elle n'appelle donc pas une **découverte** du texte mais sa **relecture**, en fonction d'une orientation précise, indiquée par la question.

Elle appelle l'étude **d'un aspect essentiel du texte**. Elle n'induit donc ni une étude pointilliste ni une analyse qui se voudrait exhaustive.

Elle permet au candidat d'aborder tout à la fois **le sens et les choix d'écriture**,

- soit en partant de l'observation pour élaborer progressivement une interprétation,
- soit en partant d'une interprétation pour la justifier par l'étude des choix d'écriture.

Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à :

- comprendre la question qui lui est posée,
- **comprendre**, au sens littéral du terme, **le texte** qui lui est proposé,
- trouver dans ce texte des **éléments de réponse** à la question en prenant appui sur sa connaissance de l'objet de l'étude,
- **mettre en relation** ces différents éléments pour parvenir, en prenant appui sur le texte, à une réponse construite.

Quelles questions possibles ?

Questions portant sur l'ensemble du texte donné, mais pouvant prendre appui plus particulièrement :

- sur le **titre** :

En quoi le titre annonce-t-il / éclaire-t-il le texte ?

- sur un **court passage**, indiqué par l'examineur :

En quoi tel passage est-il une clef possible pour la lecture du texte ?

En quoi tel vers est-il représentatif de l'ensemble du poème ?

En quoi le premier vers est-il annonce-t-il le déroulement de l'ensemble du poème ?

En quoi l'anecdote des lignes X à Y sert-elle la démonstration ?

- sur la **comparaison** de deux brefs passages, indiqués par l'examineur :

le début et la fin d'une scène théâtrale,

deux courts portraits,

un texte et quelques variantes.

- sur la **recherche**, par le candidat, d'une **série d'extraits** :

Quelles sont, dans ce texte, les formules les plus révélatrices de la thèse soutenue par l'auteur ? Justifiez votre choix.

Questions liées :

- à la **composition** ou à la **construction** du texte :

étapes d'un dialogue théâtral et enchaînement des répliques,

construction d'un portrait,

composition d'un sonnet.

- au **mouvement** du texte :

évolution d'un raisonnement,

progression d'une argumentation,

développement d'une métaphore filée.

- à la **visée** du texte (implicite, intentions cachées, double sens) et à ses enjeux :

En quoi ce texte est-il un apologue ?

Quelles sont les valeurs morales qui sous-tendent ce texte ?

En quoi ce texte est-il une forme d'art poétique ?

En quoi tel portrait a-t-il une valeur argumentative ?

Quel est l'enjeu de cette lettre ?

- à la **réception** du texte par le candidat :

Quelle réaction la lecture de ce texte suscite-t-elle en vous ? Justifiez votre réponse en prenant appui sur le texte.

Les procédés argumentatifs employés dans ce texte vous paraissent-ils efficaces ?

Pourquoi ?

Questions amenant à étudier le texte :

- par rapport à un **genre** :

Quelle relation s'établit dans ce texte entre le narrateur adulte et l'enfant qu'il a été et met en scène ?

Comment s'opère dans ce texte la mise en forme du souvenir ?

Comment ce poème joue-t-il avec le langage ?

- par rapport à une **esthétique** :

Par quels aspects ce texte se rattache-t-il à l'esthétique baroque ?

- par rapport à une **registre** ou à l'**articulation de plusieurs registres** :

Quels sont les éléments susceptibles de susciter le rire dans ce texte, et quelle forme de rire ?

Ce texte vous paraît-il devoir susciter le rire ou l'émotion ?

Avec un intérêt particulier accordé :

- à l'**utilisation** du genre ou du registre :

Comment l'auteur tire-t-il parti du genre épistolaire pour mettre en valeur l'anecdote racontée ?

Quel traitement particulier l'auteur fait-il subir dans ce texte au genre et dans quel but ?

Dans quelle mesure cette lettre vous paraît-elle devoir être considérée – ou non – comme une œuvre littéraire ?

- aux **écarts** entre le code, la norme et le texte :

En quoi ce texte échappe-t-il au genre épistolaire ?

Quel est l'effet produit par la construction particulière de ce sonnet ?

Quelles questions éviter ?

- Toute question ce type **purement formaliste** qui n'induirait qu'un simple relevé de vocabulaire, de figures de style ou de procédés d'écriture ;

- toute question d'ordre **uniquement psychologique**, qui n'entraînerait pas une approche littéraire du texte et aboutirait, par exemple, à une simple analyse du « caractère » de tel ou tel personnage.

Quel type de réponse exigible ?

On insistera seulement ici sur la **liberté** qui doit être laissée au candidat dans la présentation ordonnée de sa réponse.